

FORMATION OBLIGATOIRE OUI NON

BIEN-ÊTRE ANIMAL EN ÉLEVAGE BOVIN

OBJECTIFS

> Acquérir les compétences spécifiques relatives au bien-être animal en atelier bovin (laitier / allaitant) en approche globale, en tant que référent « bien-être animal » de l'élevage.



INTERVENANTS

Claire Saby ou Alessio Quercigh, Dr vétérinaire expert bovin, formateur agréé

DATES(S) / LIEU / HORAIRES

- > Dates à définir
- > Lieu à définir
- > 9h00 à 12h30 et 13h30 à 17h00

Siège INTERFACE ELEVAGE

 57 route de Samadet
64410 Arzacq-Arraziguet
 interface-elevage.com

Responsable de formation, gérante de la société

 Christine MEYMERIT
 06 30 49 54 43
 interface.elevage@orange.fr

Accueil téléphonique, assistante de formation, contact pour inscription

 Léa DUFRECHOU
 07 88 72 62 28
 formation.interface.elevage@gmail.com

BIEN-ÊTRE ANIMAL EN ÉLEVAGE BOVIN

BOVIN / OVIN / CAPRIN

PROGRAMME

- > **Définition et enjeux du bien-être animal** appliqués à l'élevage bovin, attente sociétale et évolution dans le temps
- > **Contexte réglementaire**
- > **Connaissance de l'animal**, compréhension de son comportement, notion de sensibilité des animaux, notions relatives à la relation homme-animal, adaptation du comportement humain
- > **Les cinq libertés**
- > **Évaluation du bien-être animal**, utilisation de 9 des critères de la méthode Welfare Quality, les deux types d'indicateurs basés sur l'environnement et basés sur l'animal, les indicateurs comportementaux, physiologique, de production, sanitaires. Validation des indicateurs, mesure et intégration
- > **Identification des principaux facteurs de risque et amélioration** : enrichissement, amélioration des pratiques, la douleur (évaluer et soulager)
- > **Bilan de la formation**

DURÉE

1 JOUR
(7 HEURES)

PUBLIC

AGRICULTEURS OU
SALARIÉS EN ÉLEVAGE
BOVIN

PRÉ-REQUIS

AUCUN

PÉDAGOGIE

MÉTHODE
PARTICIPATIVE, QUIZZ,
EXERCICES DE MISE EN
SITUATION

EVALUATION DES ACQUIS

AUTODIAGNOSTIC EN
DÉBUT DE FORMATION
ET QCM EN FIN DE
SESSION

COÛT PÉDAGOGIQUE

- AGRICULTEUR :
180,83€ HT PAR
PERSONNE ET PAR JOUR
SOIT 217€ TTC PRIS EN
CHARGE PAR VIVEA
- SALARIÉ AGRICOLE :
196€ HT PAR PERSONNE
ET PAR JOUR SOIT
235,20€ TTC PRIS EN
CHARGE PAR L'OPCO
OCAPIAT.
- POUR LES AUTRES
OPCO, NOUS
CONSULTER

Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Une prise de contact est effectuée en amont afin d'étudier ensemble les possibilités d'accueil dans les meilleures conditions.

Indicateurs de performances : 92% de taux de satisfaction globale, 91% de taux de conformité sur les objectifs pédagogiques annoncés, 912 bénéficiaires en 2023.

Les conditions générales d'utilisation (CGU) sont disponibles sur demande et sur notre site internet.